



Validation du PAEDC 2030 HERON

19 septembre 2018

PAEDC= **P**lan d'**A**ction en faveur de l'**E**nergie
Durable et du **C**limat

Sommaire

1. Contexte
2. Ce qu'une commune peut faire...
3. Processus
4. Bilan territorial
5. Bilan patrimonial
6. Potentiel renouvelable
7. Vulnérabilité du territoire
8. Objectifs
9. Actions
10. Budget
11. Impacts socio-économiques

1. Contexte

1. Contexte

Nouvel objectif de la Convention des Maires

- 40% des émissions de CO₂ d'ici à 2030
par rapport à 2006 (année de référence)



Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie

1. Contexte

7755 communes d'Europe

145 communes Wallonnes

***seule commune du PBM (les 3 autres ont un objectif de
-20% pour 2020)***

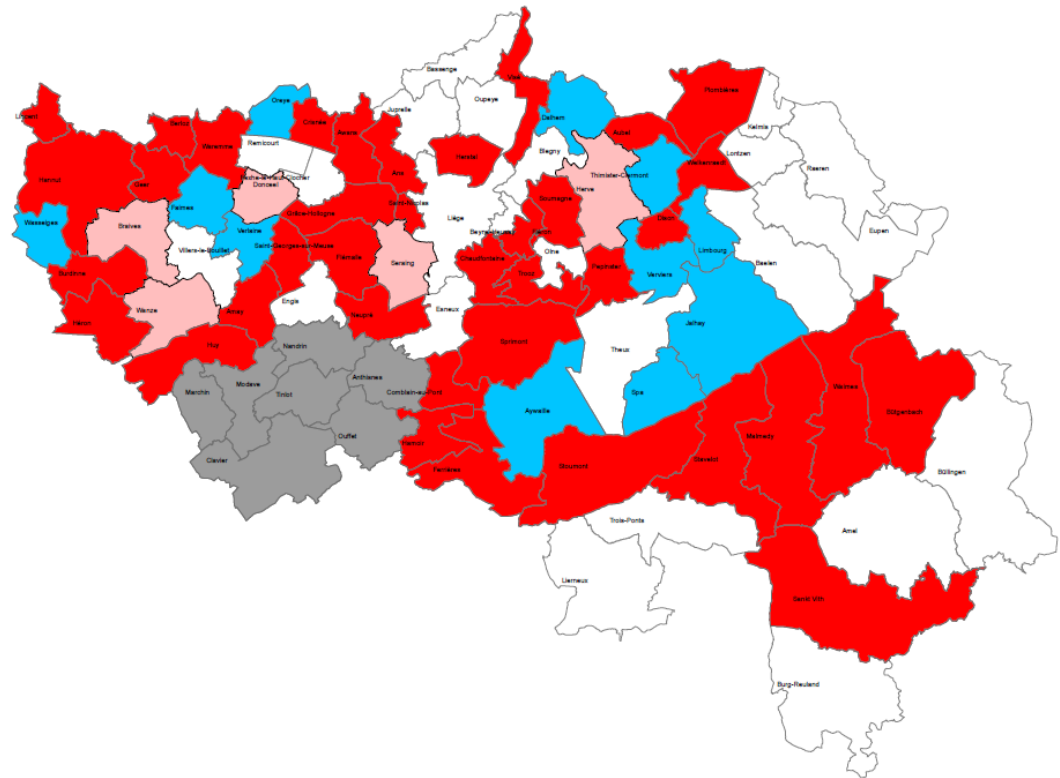


**Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie**

1. Contexte

Dynamique provinciale

- **61 communes** partenaires
- **700.000 habitants**



**Communes
POLLEC 2**

Communes
adhérentes à la
structure de la
Province

Communes ayant
soutenu la
Province

Communes du
Groupe d'Action
Locale (GAL)

**Communes
POLLEC 3**

Communes
adhérentes à la
structure de la
Province

2. Ce qu'une commune peut faire...

3. Ce qu'une commune peut faire

L'atténuation,

c'est l'ensemble des mesures et politiques engagées afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre



L'adaptation, c'est

l'ensemble des mesures prises afin de réduire l'impact des changements climatiques

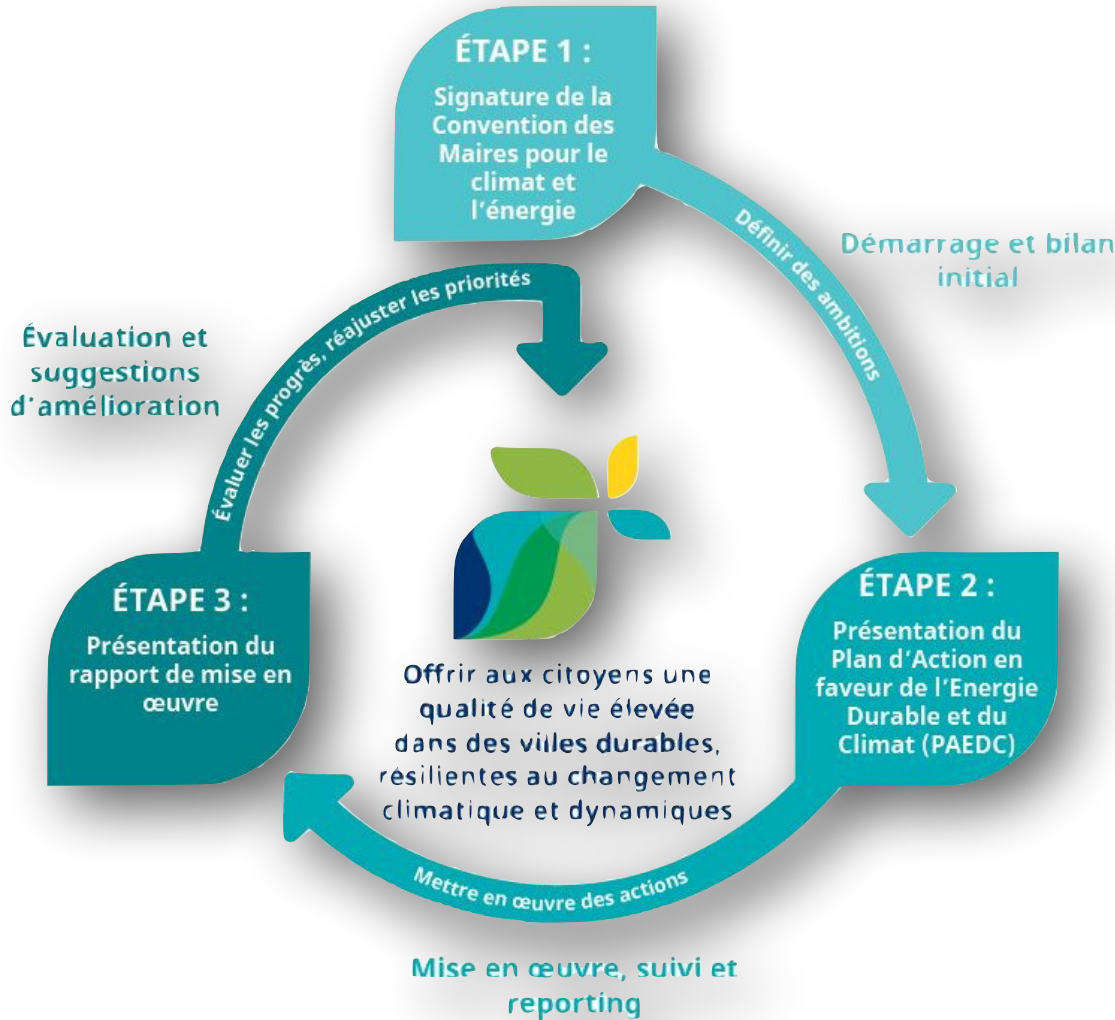


2. Ce qu'une commune peut faire

- Mobiliser les parties prenantes et coordonner la co-construction de la vision et de la stratégie
- Se positionner en tant que LEADER exemplaire sur son patrimoine et ses activités
- Soutenir la mise en œuvre de la stratégie
 - Sensibiliser, conscientiser
 - Favoriser les changements de pratiques
 - Favoriser la rencontre des acteurs
 - Initier / Soutenir les initiatives

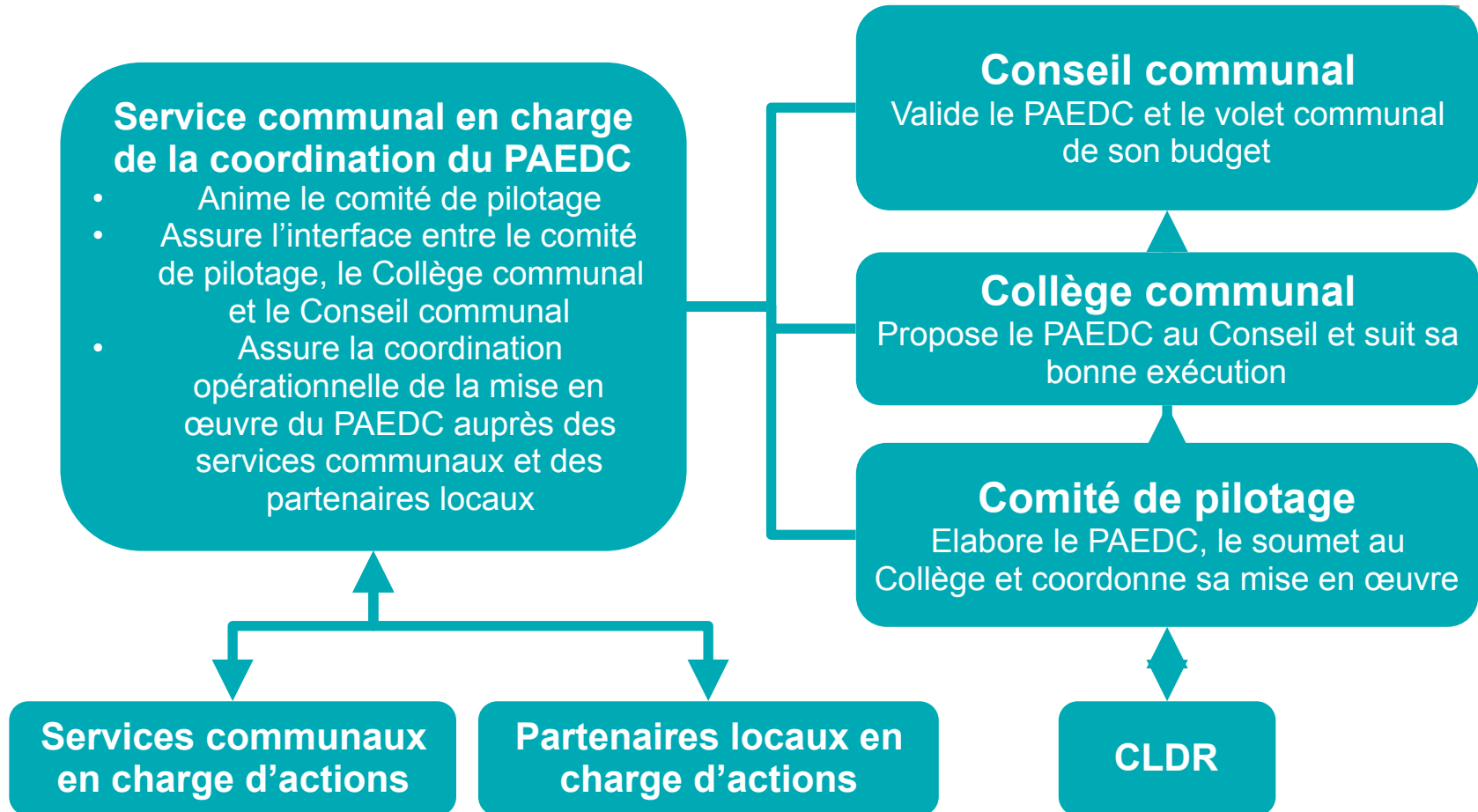
3. Processus

Elaborer et mettre en œuvre un PAEDC



PAEDC= **P**lan d'**A**ction en faveur de l'**E**nergie **D**urable et du **C**limat

Organigramme



2. Déroulement

Planning

Réunion 1
Mise en place du
comité pilotage

Réunion 3 et 4
Proposition
d'actions

Réunion 6
Présentation et
validation du
PAEDC



Réunion 2
Définition de la vision
Présentation du potentiel
renouvelable
Fixation des objectifs
sectoriels

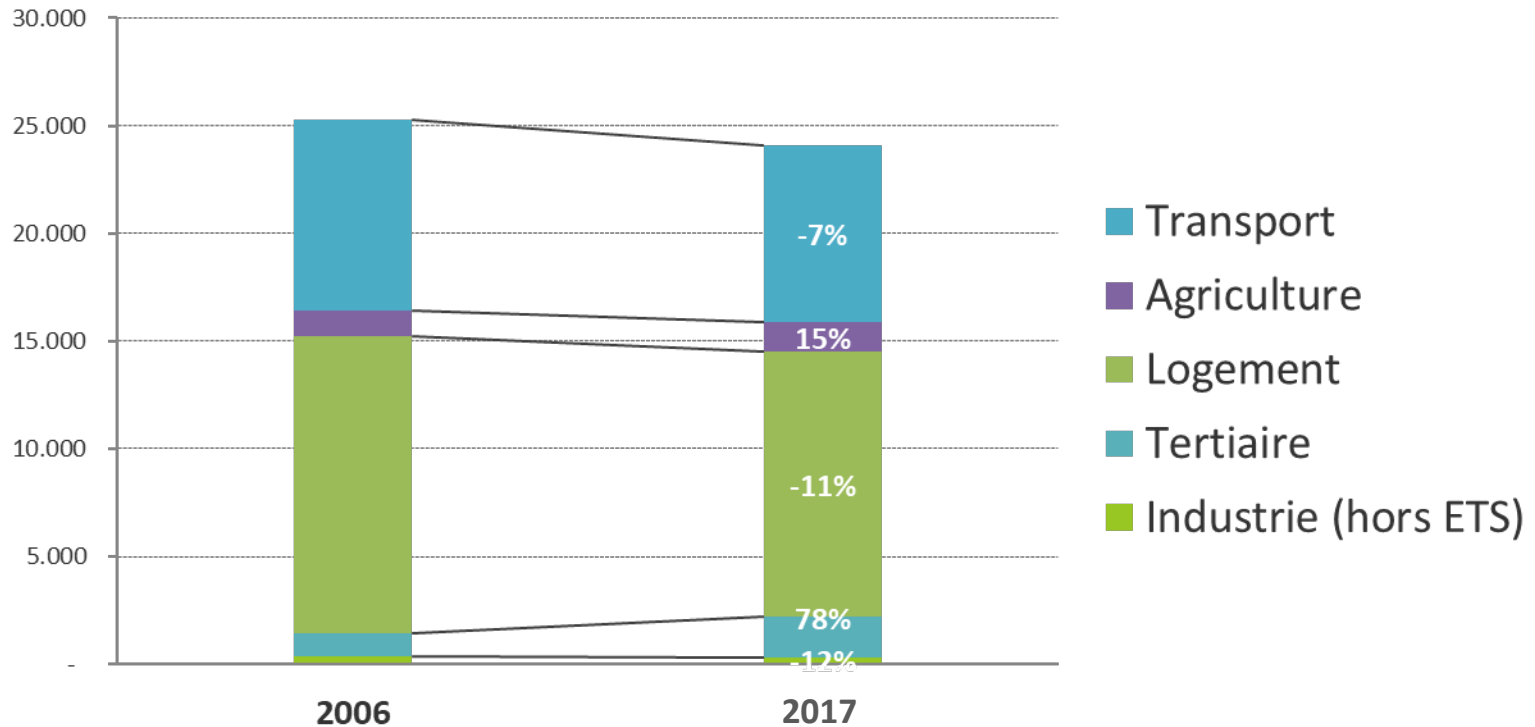
Réunion 5
Sélection des
actions soumises à
l'approbation du
Collège

Septembre 2018
Validation du
PAEDC par le
Conseil et mise en
ligne du rapport

4. Bilan territorial

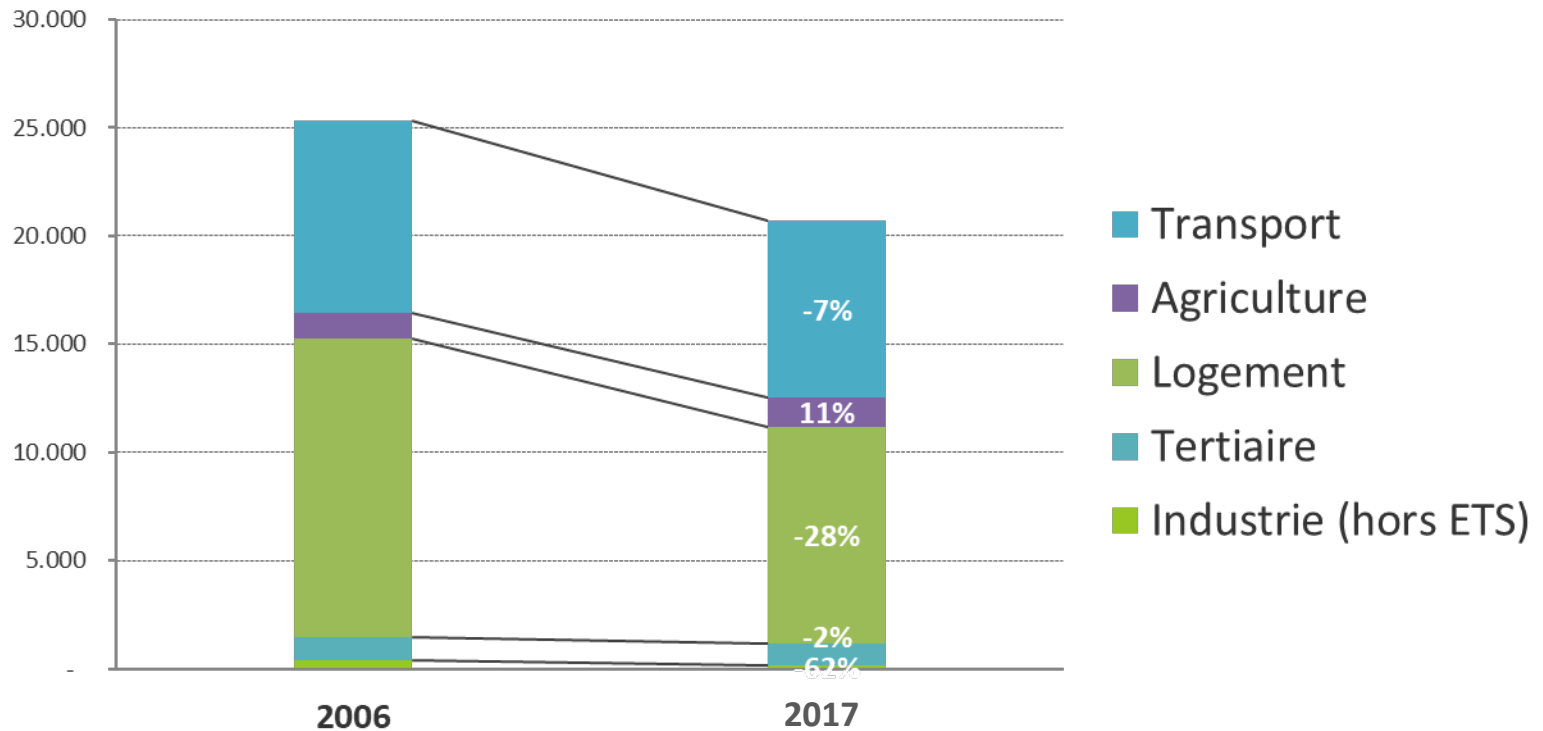
4. Bilan territorial

Evolution des émissions de 2006 à 2017 sans le projet éolien
(tCO₂éq): **-5%**



4. Bilan territorial

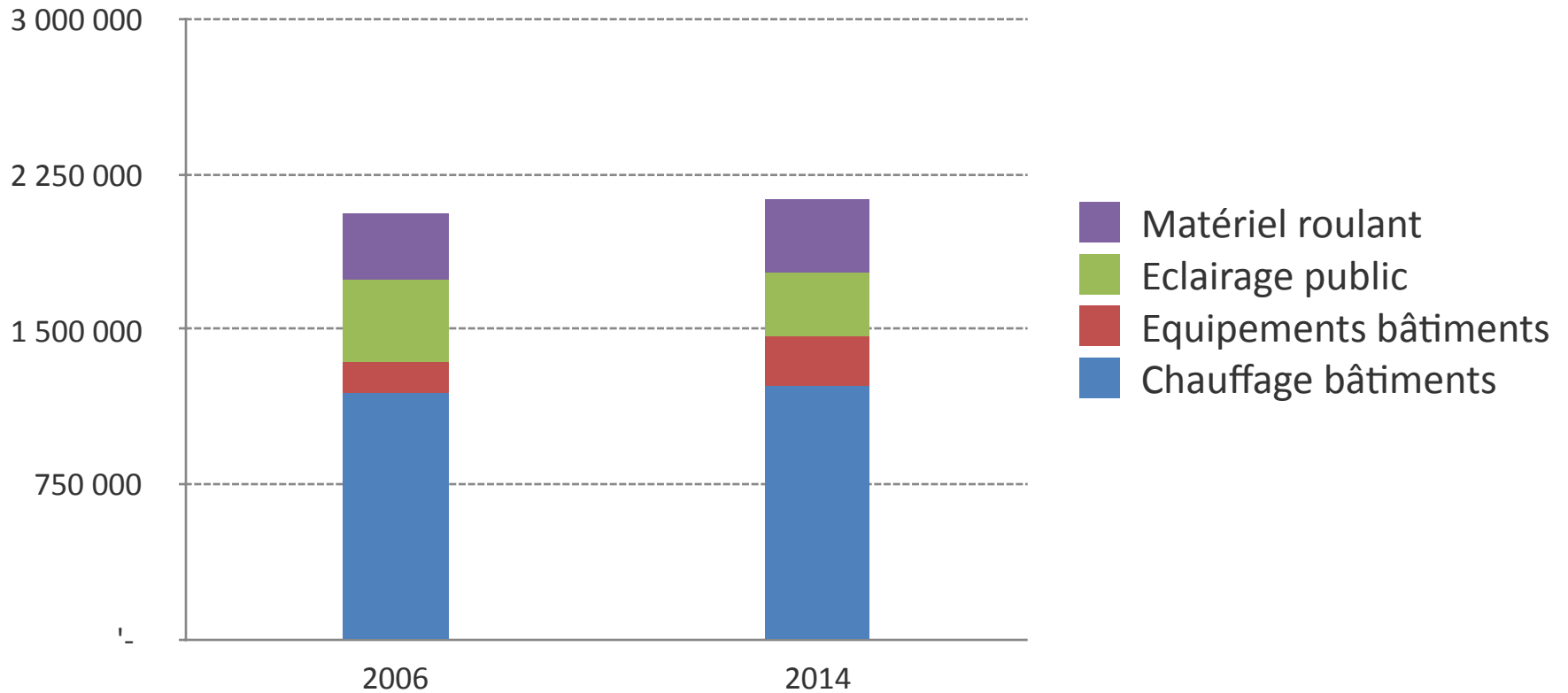
Evolution des émissions de 2006 à 2017 avec le projet éolien
(tCO2éq): **-18%**



5. Bilan patrimonial

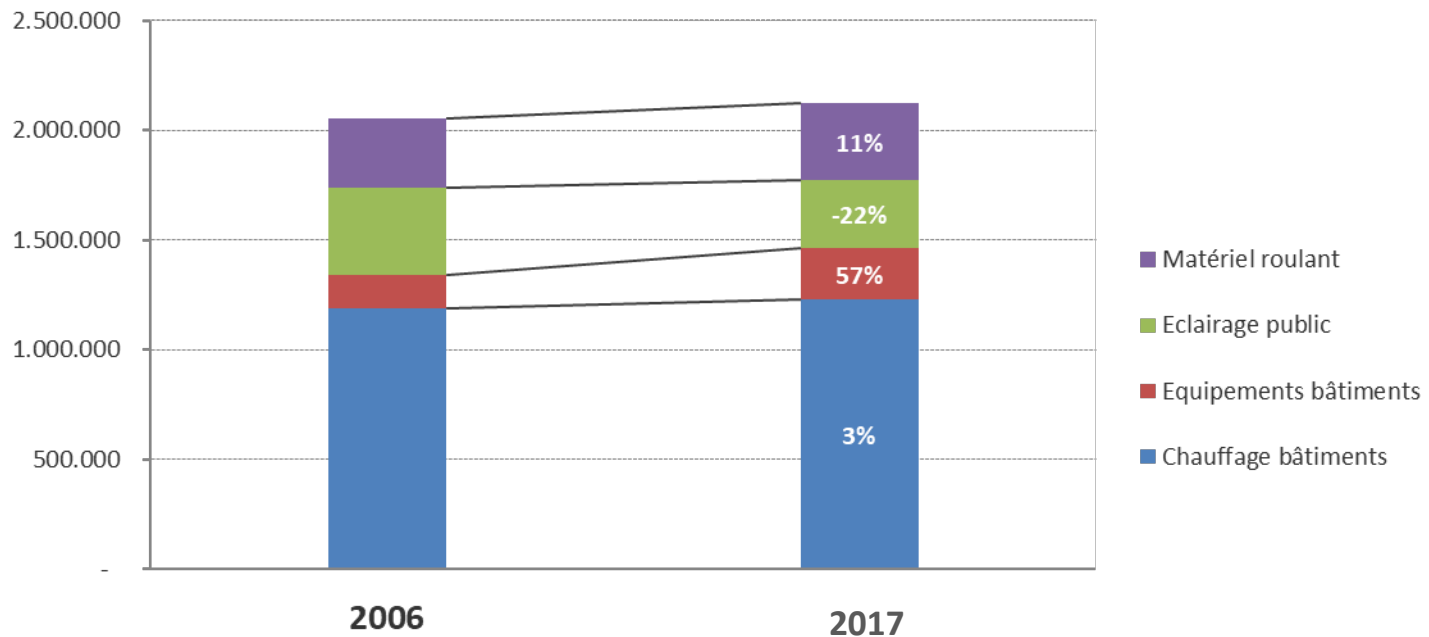
4. Bilan patrimonial

Evolution des consommations de 2006 à
2017 (kWh) : +3%



4. Bilan patrimonial hors variation du climat

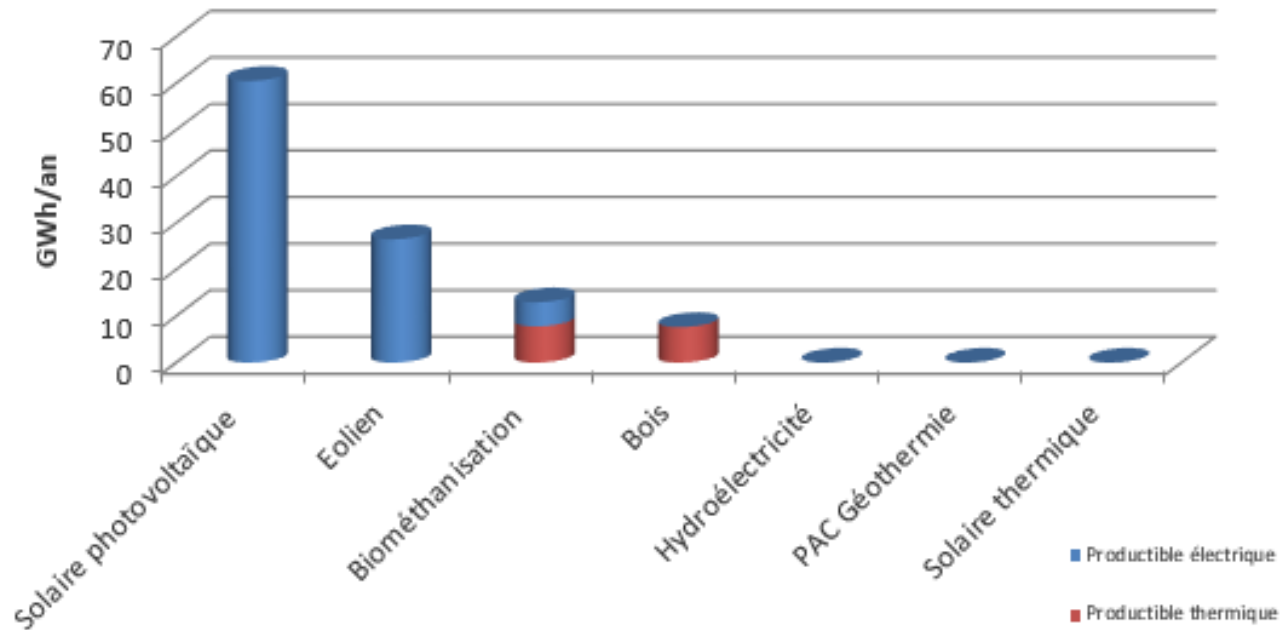
Evolution des consommations de 2006 à 2014 (kWh) : +3%



6. Potentiel de développement des énergies renouvelables

6. Potentiel renouvelable

Potentiel de production d'énergie à partir de sources renouvelables

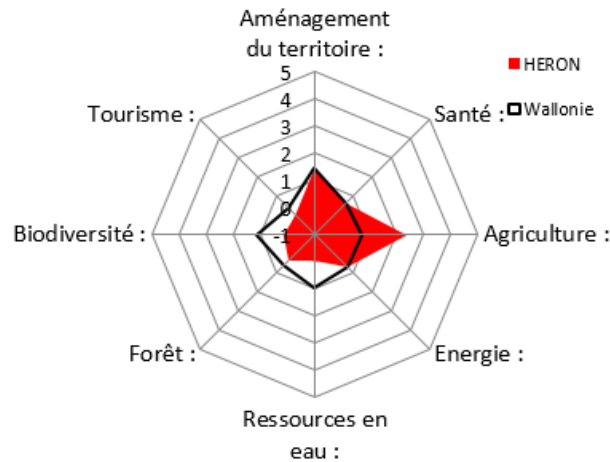


De quoi couvrir
130% de la
consommation
actuelle

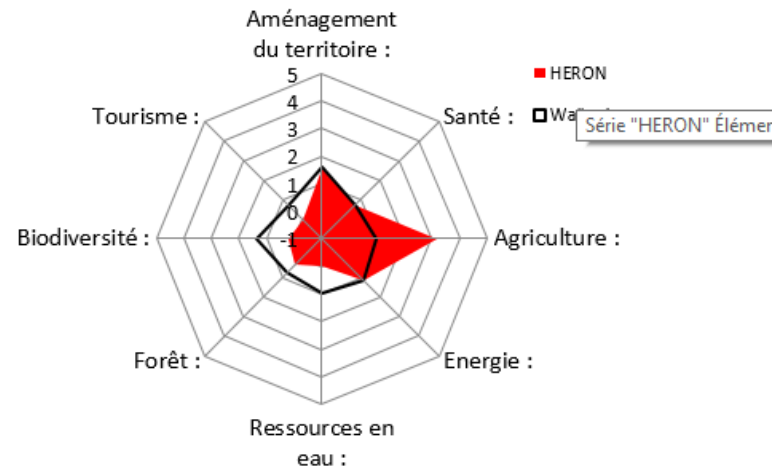
7. Évaluation de la vulnérabilité au changement climatique

7. Évaluation de la vulnérabilité

Effets du changement climatique : Situation actuelle



Effets du changement climatique : Horizon 2030

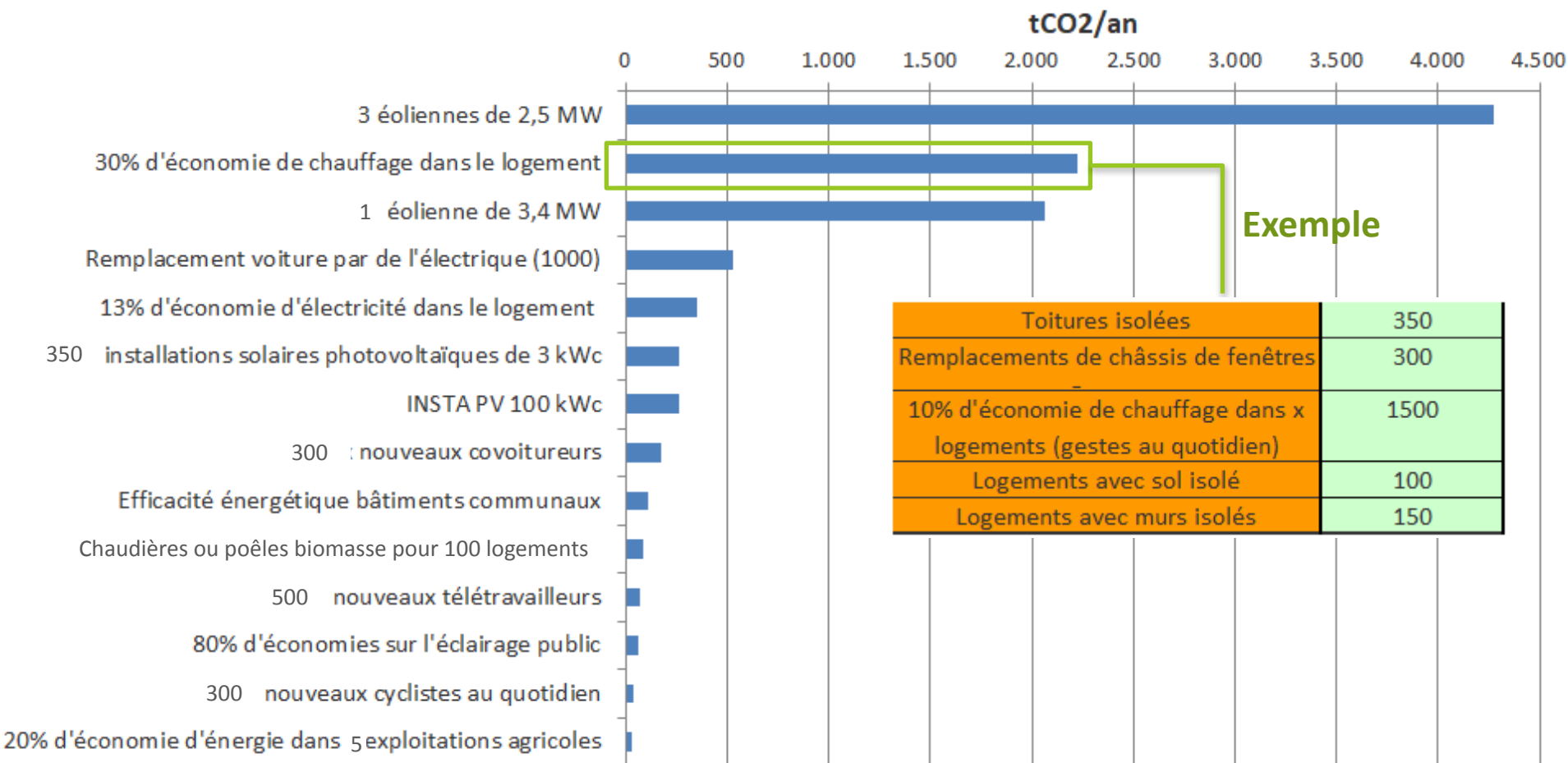


La vulnérabilité est la plus marquante au niveau de l'agriculture, de la biodiversité et de la forêt

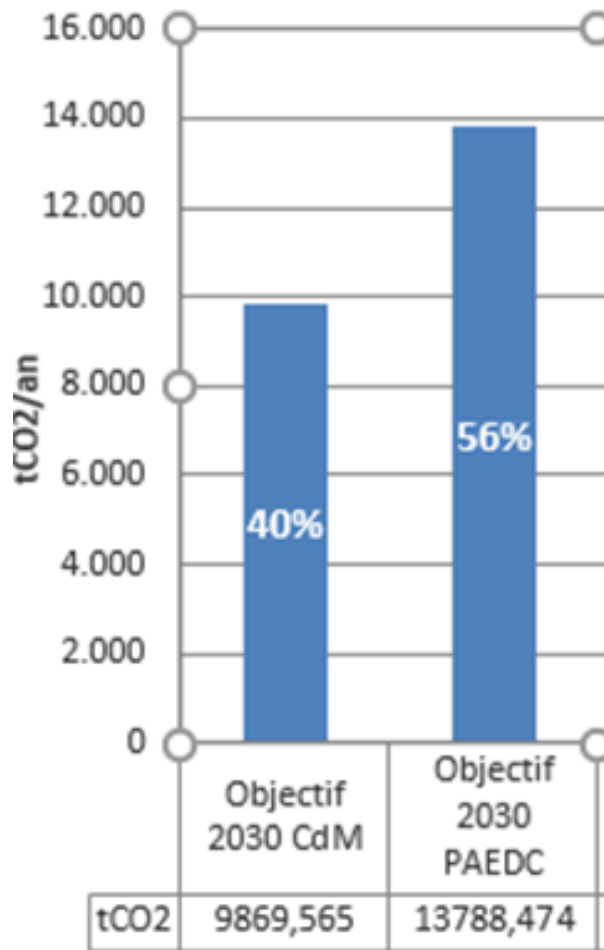
8. Objectifs

8. Objectifs sectoriels

Réduction des émissions par objectif sectoriel



8. Objectif global



CdM= Convention des Maires

PAEDC= **P**lan d'**A**ction en faveur de l'**E**nergie **D**urable et du **C**limat

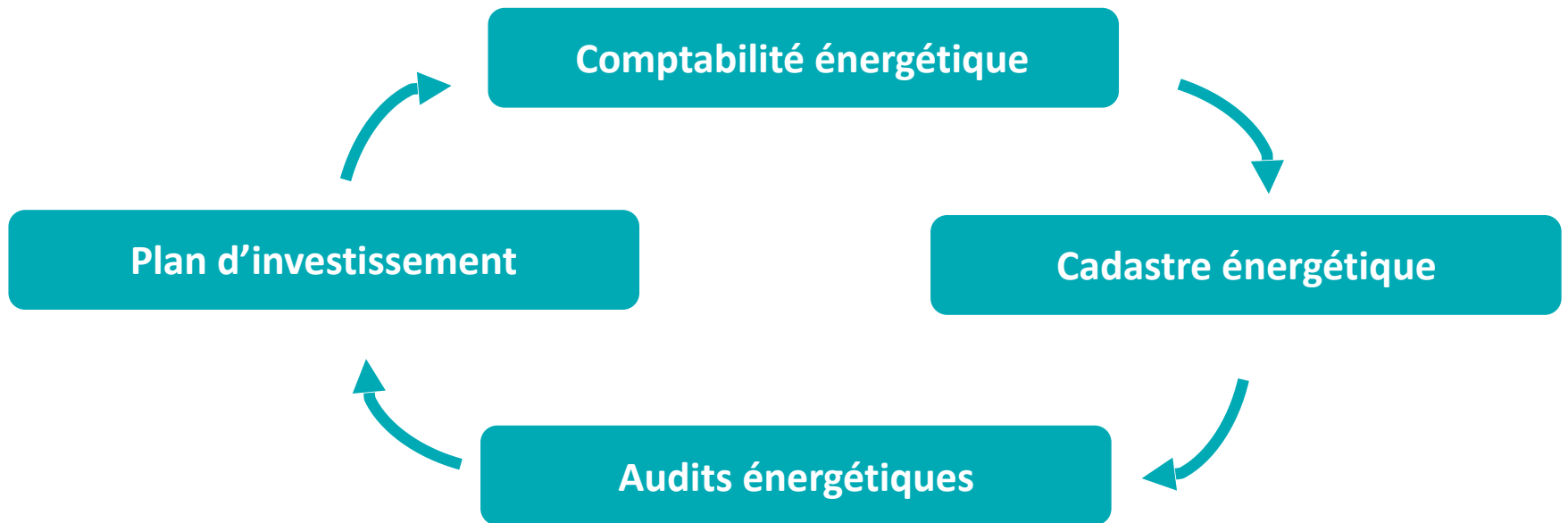
9. Actions

9. Actions

Numéros	Thématique
1	RénovActions
2	RénovFormation
3	Coopérative Citoyenne Tiers Investisseurs
4	Ecoteam/zérowatt/AC
5	Chaudière Bois Logement
6	Covoiturage
7	Promo vélo
8	Véhicules électriques
9	Produits locaux
10	Eclairage public LED
11	Agro-foresterie
12	Maintenir et développer les supports de la biodiversité
13	Prévenir les impacts du changements climatique sur l'agriculture
14	Soutien communal au Parc Naturel pour lutter contre l'érosion des terres agricoles
15	Réduire la pression sur la ressource en eau
16	Promouvoir la mobilité douce
17	Communiquer
18	Soutenir les initiatives citoyennes qui s'engagent dans des actions pour le Plan Climat
19	Soutien à la création d'une éolienne citoyenne
20	Sensibilisation des commerces à l'éclairage économique

9. Quelques actions phares

- Améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine communal



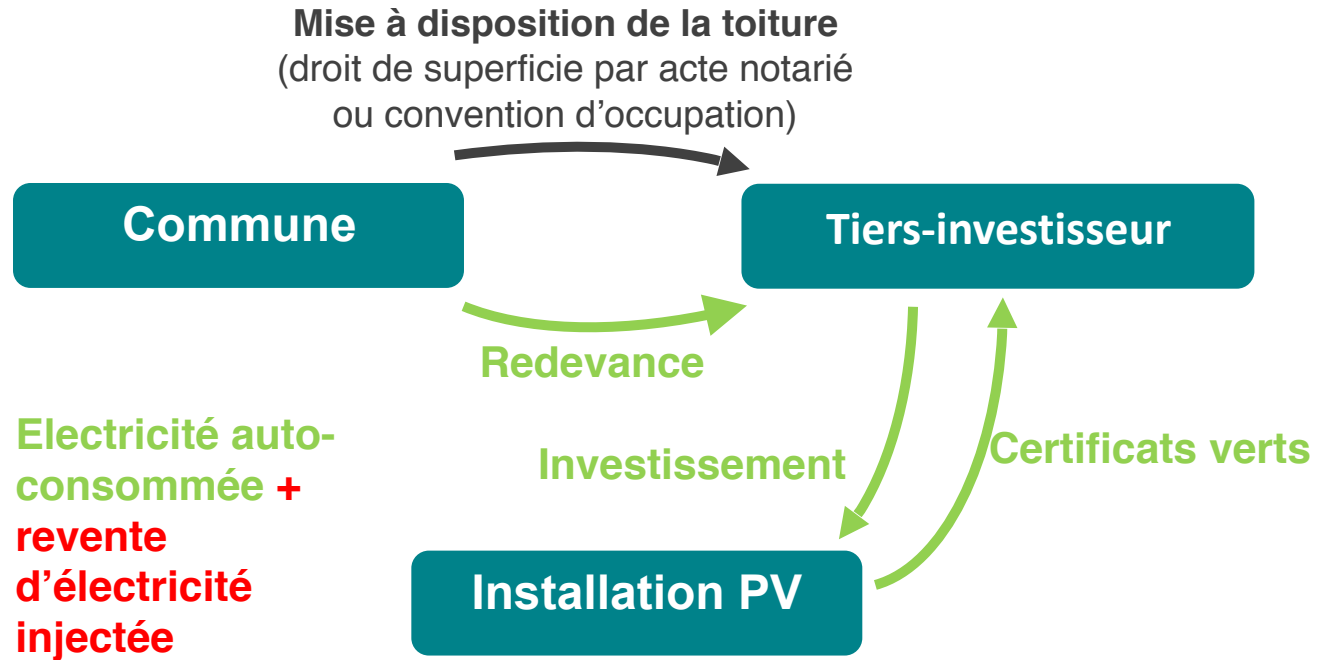
9. Quelques actions phares

- A1 - Rénov'Action



9. Quelques actions phares

- A3 - Installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux via tiers investisseur citoyen



9. Quelques actions phares

- A19 – Soutien à l’installation d’une éolienne citoyenne
- Enjeux
 - Acceptation sociale
 - Limitation des nuisances
 - Retour économique à la collectivité
- Actions proposées
 - Soutien au développement démocratique du projet
 - Prise de parts du projet

9. Un plan d'actions incluant les opérateurs supra-locaux



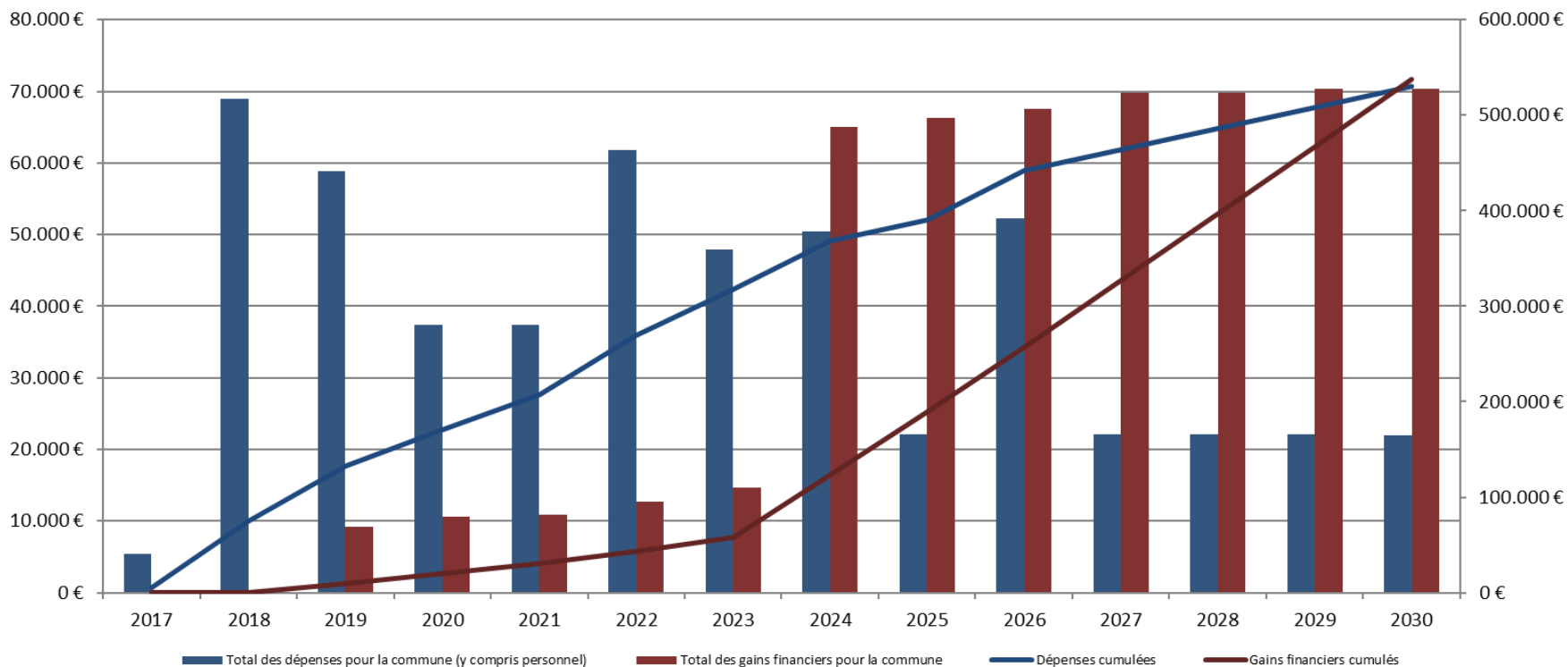
10. Budget

10. Budget pour la commune

Secteur	Investissement	Non-investissement	Total
Bâtiments communaux	177.800 €	5.000 €	182.800 €
Eclairage public	<i>A déterminer (prise en charge par RESA via OSP)</i>		
Logement		92.500 €	92.500 €
Transport	160.000 €		160.000 €
Autres non-énergétiques		65.000 €	65.000 €
Tous		27.500 €	27.500 €
Total	337.800 €	190.000 €	527.800 €

10. Exemple de plan des dépenses et gains

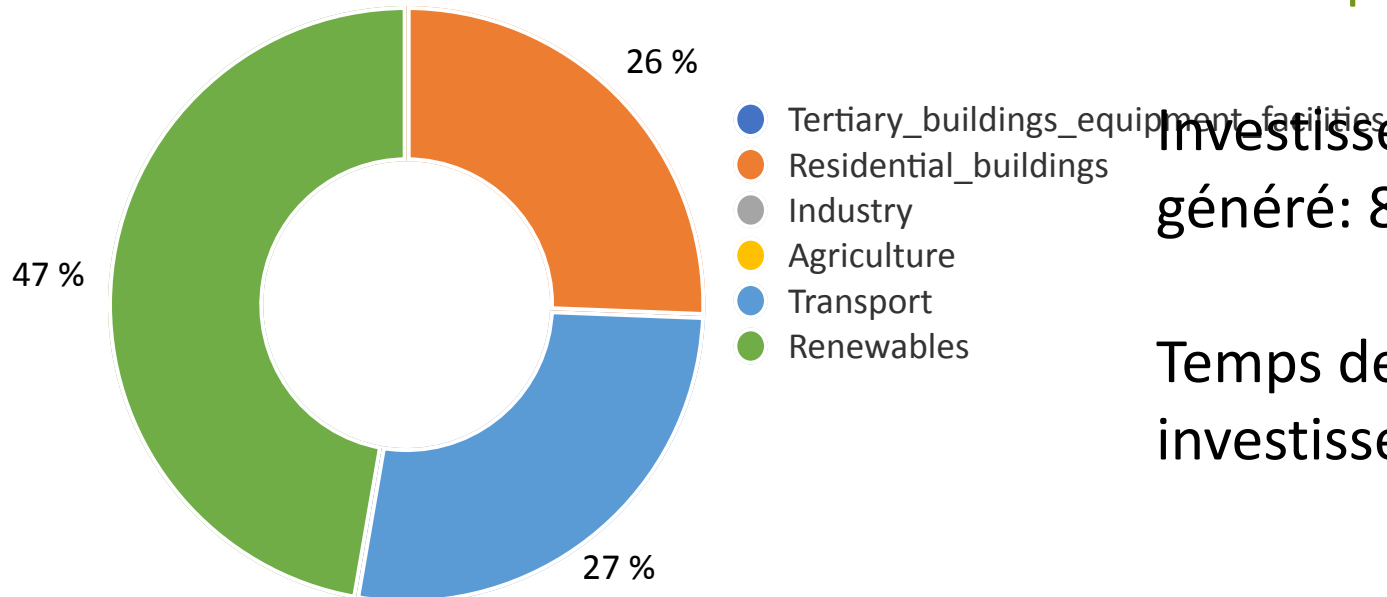
Dépenses et gains financiers



11. Impacts socio-économiques

Impacts socio-économiques

Investissements générés



Nombre d'emplois créés:
62 ETP pdt 12 ans

Investissement total
généré: **82.500.000 €**

Temps de retour sur
investissement: **29 ans**



Quoi d'autre?



Damien Ernst Robert Duthy cela ne sert même à rien de discuter du coût de la non action. Il n'y a plus de planète dans quelques dizaines d'année si on continue avec des activités économiques aussi polluantes. On ne peut pas réduire les dégâts engendrés sur l'environnement à un simple coût. Cela n'a pas de sens. Tu ne sais pas acheter une autre planète terre, elle non polluée sur Amazon.

J'aime · Répondre · 2 h



Pat Six "C'est Nicolas Stern, ancien chef économiste et vice-président de la Banque mondiale, qui a mis le premier, dès 2006, en exergue le coût de l'inaction et de la procrastination climatique en le chiffrant de 5 % à 20 % du PIB par an et en le comparant au coût de la transition énergétique : 1 % du PIB par année... De son côté, Elia a chiffré, lors de son audition au Parlement le 12 décembre 2017, le coût de l'inaction à un montant situé entre 1 et 1,5 milliard d'euros par an. Ce montant comprend les pics de prix sur les marchés en cas de pénurie d'électricité et les

